3me Année. — N° 82 **Quinze centimes le numéro** (par la poste, VINGT CENTIMES) Le 25 Janvier 1866.

ABONNEMENTS :

	Un an.	Six mois.
France.	9 f.	5 f. »
Italie et Suisse. . . .	12	7 »
Angleterre, Espagne, Turquie.	13	7 50
Allemagne, Belgique.	14	8 »
Amérique, Brésil. . .	15	8 50
Australie, etc.	16	9 »

On s'abonne au bureau du journal
Ouvert de 10 heures à 2 heures
22, RUE BREDA
ou en envoyant *(franco)* un mandat sur Paris à l'ordre de M. le Directeur gérant.

On s'abonne également chez tous les libraires.

L'abonnement part du 1er Janvier ou du 1er Juillet

HORS LA CHARITÉ, PAS DE SALUT !

L'AVENIR

MONITEUR DU SPIRITISME

PARAISSANT LE JEUDI



Vente au numéro, à Paris
CHEZ
F. HENRY, libraire, galerie d'Orléans, 12, (Palais-Royal)
BRASSEUR fres, id., galerie de l'Odéon, 8, 9, 11 et 11 *bis*.
TURQUAND, id., rue Notre-Dame-de-Nazareth, 8.
AUMOND, id., boulevard de Strasbourg, 35.

AVIS GÉNÉRAL

Les articles de fond et les communications envoyés par des collaborateurs bienveillants seront soumis à l'examen du comité de rédaction; ils seront insérés ou détruits.

Il sera rendu compte des ouvrages nouveaux lorsque deux exemplaires nous auront été adressés.

Les lettres et manuscrits non affranchis seront rigoureusement refusés.

Annonces : 3 fr. la ligne.

Sommaire du n° 82 de l'Avenir

Paris, 25 Janvier 1866

LA MORALE INDÉPENDANTE.

Quelques mots nous suffiront pour exprimer ce que la doctrine spiritualiste, telle que nous la concevons et l'interprétons, pense de cette question dont la solution est si facile et si évidente, que c'est un signe de la misère du temps présent et de l'affaiblissement des intelligences, qu'elle ait été seulement soulevée (1).

Veut-on dire par *morale indépendante*, que la morale ne dépend point de telle ou telle forme religieuse, de tel ou tel culte, qui ne sont, à les bien prendre, que des sectes de la Religion universelle, de l'adoration du Père suprême en Esprit et en Vérité, on a parfaitement raison; nous avons écrit un livre en deux gros volumes, que l'Académie des sciences morales et politiques a daigné couronner, sur lequel nous avons mis l'épigraphe suivante, comme but et terme de nos démonstrations: « Il » n'y a pas une morale bouddhiste, juive, mahométane, » protestante ou catholique; il n'y a qu'une seule mo» rale, la morale de tous, et pourquoi n'y a-t-il qu'une » seule morale ? » Que l'on songe bien à la raison donnée qui sera plus tard la solution à laquelle nous nous rattacherons, « parce que l'humanité (nous pouvions dire l'humanité générale de tous les mondes de l'univers) EST UNE, ET QU'IL N'Y A QU'UN SEUL DIEU. »

Nous avons amplement démontré l'unité de la morale dans notre livre, et nous y renvoyons nos lecteurs. Donc, nous ne reconnaissons à aucune église juive, bouddhiste ou chrétienne le droit de se dire en possession exclusive d'une morale qu'elle prétendrait imposer à ses croyants. La morale est l'apanage de tous, quel que soit leur culte; elle est le soleil qui luit sur tous indistinctement. Si donc, c'est dans ces limites et ces bornes que se renferment les partisans de la *morale indépendante*, nous les approuvons et faisons chorus avec eux; mais s'ils vont plus loin, et affirment avec l'école positiviste et athée, qu'on peut faire abstraction de l'Absolu, de Dieu, et que la morale est tout à fait indépendante, non-seulement de tout culte particulier, mais de la foi universelle en l'Être suprême, nous disons qu'ils ont tort et s'égarent visiblement. Nous leur répéterons avec Kant qu'ils n'ont pas le droit de répudier, que pour établir l'autorité de la loi morale et le devoir, il faut que cette loi ne soit pas faite par les hommes (ce que d'ailleurs notre conscience nous atteste), autrement nous pourrions la violer sans crainte et sans aucun scrupule, et par là nous briserions une tyrannie intolérable et injustifiable, puisque cette loi serait affranchie de toute autorité supérieure. Nous l'avons dit, avec le noble Kant, dans l'ouvrage cité, si ce qu'il nomme le *postulat* de Dieu, ce que nous appelons, nous, le principe premier, *l'alpha et l'oméga* de toute science et de toute philosophie n'existe pas, il n'y a plus de morale, parce que nous pouvons nous affranchir de lois prétendues qui ne seraient que des formes fausses de notre nature ou plutôt de notre imagination; de chaînes que nos préjugés auraient forgées; nous n'aurions plus alors de règle que notre caprice et notre pouvoir. En vain nous parlerait-on, comme Achille Comte et Littré, d'une humanité à laquelle nous appartenons et dont nous ne pouvons nous séparer sans crime. Sans l'Absolu, l'humanité n'existe pas, il n'y a plus de frères, il n'y a que des individus, qui peuvent et doivent même, s'ils ne sont pas insensés, aller à la dérive, sans aucun remords, de leurs penchants et de leurs passions. Dieu seul, ne l'oubliez pas, est entre les êtres le lien de la solidarité, dès que vous brisez ce lien, vous n'avez plus d'univers, plus d'unité entre des races quelconques, vous n'avez plus que le chaos et la division.

Nous soutenons que les sceptiques, les athées, les matérialistes ne pratiquent pas un seul acte de morale, sans avoir la foi, intuitive au moins, du Législateur suprême. Ce n'est que dans leurs discours et dans leurs raisonnements qu'ils pèchent.

Nous voyons dans ces froides et absurdes théories, qui n'atteignent pas ordinairement la pratique, la grande raison pour laquelle Dieu a permis au Spiritisme d'intervenir.

Il était grand temps que Dieu, les Esprits, l'Immortalité de l'âme fussent prouvés, matériellement aux hommes matériels, et spirituellement aux plus avancés.

Tel est le but atteint ou du moins préparé, soit par les manifestations spirites, soit par les doctrines, que ces manifestations ont suscitées.

ANDRÉ PEZZANI.

(1) Non, mon cher Pezzani; il était nécessaire que cette levée de boucliers eût lieu pour les besoins de notre cause et que notre cause fût discutée. Rappelons-nous, je vous en prie, que la Loi du Progrès est contraire à toutes décadences morales, physiques et intellectuelles. A. d'A.

CORRESPONDANCE SPIRITE

I

Paris 13 janvier 1866.

Cher monsieur A. d'Ambel,

Avant de vous dire quelques mots, permettez-moi — entre nous — une critique qui n'est pas malveillante. — Dans le même n°, M. André Pezzani donne la traduction littérale d'un texte. *Corde* remplace le mot malencontreux *Chameau*. Mais l'Esprit qui se communique à M. A. Didier l'admet... — N'est-ce pas une petite erreur d'un côté ou de l'autre ? — Dans tous les cas, on peut en faire la remarque comme moi. Cela dit, je vous remercie sincèrement de l'envoi de l'*Avenir* que j'ai lu avec intérêt. —

Je ne sais si vous avez suivi dans le *Moniteur* la publication de *Spirite*, de Théophile Gautier. Nul doute alors que vous n'en ayez parlé aux lecteurs de l'*Avenir*. Voilà de la poësie !... Voilà du spiritisme, tel que le conçoit l'âme, tel que l'aime le cœur! Les manifestations sont idéales, et pour n'être pas *tangibles* elles ne sont que plus acceptables.

Aussi verrez-vous les gens à convictions circonspectes incliner maintenant de ce côté. Théophile Gautier, le poëte, poëte surtout dans *Spirite*, a parlé avec l'autorité d'uu talent de premier ordre et d'un esprit convaincu, et puis il s'est inspiré, ajoute-t-on, des convictions d'un personnage auguste (1). Au risque d'être en proie à un délire beaucoup plus alarmant, je ferais volontiers le voyage de Naples, pour en revenir avec l'idée d'une œuvre conçue comme le poëme en prose de Théophile Gauthier.

Venant d'en haut, l'inspiration va opérer des prodiges. Vous allez voir, cher monsieur, les visières des casquettes se tourner de votre côté. Il y a bien des gens qui n'arborent leur pavillon qu'après s'être enquis de la direction du vent. Si le thermomètre des convictions ne parle point, la prudence reste en rade; s'il monte, on met à la voile. Or je crois le thermomètre spirite en hausse depuis la publication de *Spirite*, aussi les pavillons *timides* se montrent-ils en pleine mer; ils osent quelques bordées, et bientôt, je vous le promets, vous les entendrez tonner contre les *hommes de peu de foi*.

Que je me vois petit, moi, à côté de gens qui marchent à si grands pas ! A cent lieues en arrière de moi hier, ils sont aujourd'hui à cent lieues en avant. En vérité, je suis évidemment rouillé sur mes gonds, et le vent qui a soufflé, n'a pas soufflé assez fort, car je n'ai pas encore tourné, et je n'en suis encore qu'à la réincarnation.

Ce n'est pas assez pour vous, ce sera un défaut *d'intelligence* aux yeux des Poucets aux bottes de sept lieues, mais aux vôtres je serai toujours sans doute :

Un esprit sans parti pris qui veut des convictions à lui, et qui, en attendant, se rappelle avec plaisir qu'il vous a donné la main, et vous la donne encore (2).

HONORÉ BENOIST.

(1) Nous savons que notre manière d'interpréter et de comprendre le spiritisme est approuvée par de hauts personnages qui lisent avec interêt l'*Avenir*. Nous les en remercions de tout notre cœur. C'est un encouragement pour nous à suivre la route indépendante dans laquelle nous nous sommes engagés.

(2) Merci ! cher M. Benoist. Au milieu des luttes que l'intolérance de quelques spirites m'occasionne, je suis heureux de retrouver l'appui d'un ancien collaborateur de l'*Avenir*.

A. d'A.

II

En quel sens et dans quelles limites l'expiation est le but de la réincarnation

RÉPONSE A LA LETTRE DE M. SANTIN PUBLIÉE DANS L'AVENIR DU 14 SEPTEMBRE DERNIER.

Nous avons dit : « L'expiation est le principal but des réincarnations ; » en le disant, nous avions en vue les mondes d'épreuve et les mondes d'expiation, tels que celui où nous vivons en ce moment. But suprême ? Non sans doute ; car le but suprême à poursuivre à travers l'éternelle série des existences, c'est (jusqu'ici M. Santin a raison) l'éternel progrès. Après un certain nombre d'étapes, nous savons qu'il n'y aura plus rien à expier, et que si les transmigrations se continuent au delà de cette limite, ce ne sera plus pour échapper au mal (le règne du mal ayant cessé), mais uniquement pour progresser dans le bien. Là où le mal règne encore, le premier progrès consiste à en sortir. La souffrance est la conséquence du mal ; M. Santin paraît l'admettre, mais il ne veut pas qu'il puisse nous aider à en sortir, ni, par conséquent, qu'elle soit un moyen de progrès. Il assimile la vie à une traversée pleine de fatigue ; or, dit-il, ce n'est pas en vue de la fatigue que les passagers s'embarquent. On nous dit cependant : « Le repentir est un pas en avant. » Parfait, nous voilà d'accord ; mais vous admettez l'expiation. Il est vrai que vous ajoutez bien vite : « La souffrance n'y peut rien. » Si vraiment : elle est d'abord, de la part de Dieu, un avertissement qui peut faire rentrer l'âme en elle-même et la disposer au repentir. Combien d'âmes égarées, revenues ensuite à de meilleurs sentiments sous l'influence du malheur ! Que, si l'avertissement est souvent lent à se faire écouter, laissez faire ; Dieu a pour lui l'éternité : l'effet qui ne se produit pas dès à présent, n'en est pas moins dès à présent et de loin préparé. La souffrance est un avertissement divin, et à ce titre seul, elle n'est pas un simple accident, elle peut être considérée comme un but (je dis but relatif) dans les existences actuelles. Il y a plus : unie au repentir, la souffrance résignée complète l'expiation ; ils en sont les deux parties intégrantes. Je pourrais encore invoquer ici certains témoignages transmondains, déclarant que le repentir seul est insuffisant. Et de fait, ces deux choses se touchent de si près, que l'une ne va guère sans l'autre. L'âme, dans les grandes douleurs, se refuse aux douceurs de la vie ; bien-être et regrets ont peine à s'allier ensemble. Cela se voit, même en dehors de toute considération religieuse, chez ceux qu'un grand malheur vient de frapper : un père en deuil de son enfant, une mère éplorée repoussent la nourriture. Pourquoi le même résultat ne serait-il pas amené par le poignant regret des fautes que l'on a commises ? et comment Dieu ne serait-il pas touché des efforts d'une âme repentante qui s'isole volontairement des jouissances de la terre pour mieux se rapprocher du ciel ?

Vous dites : « Si l'exercice de la vie n'est qu'une expiation, restons dans l'inaction, laissons-nous déborder, etc., etc. » Au contraire, au contraire : agissons, travaillons pour expier ; aussi bien, dans ce milieu anti-harmonique où nous vivons, tout travail n'est pas attrayant, et l'exercice de notre activité nous fait trouver, jusque dans l'accomplissement de nos devoirs sociaux, le meilleur moyen d'expiation.

Vous avez une famille ? travaillez pour la soutenir ; tout ne sera pas rose, car la fortune, qui enrichit tant de fripons, vend cher ses faveurs à l'honnête homme : n'importe, luttez, travaillez et raidissez-vous ; vous acquitterez votre dette de père de famille, et Dieu recevra vos efforts comme un sacrifice d'expiation.

Vous avez l'ignorance et la misère à chasser de partout : travaillez ; l'ingratitude des hommes sera peut-être le premier prix de vos efforts, n'importe ; plus la tâche sera pénible, plus vous aurez expié et mérité.

Une grande idée germe en votre sein, une de ces idées qui révoltent le monde, qui font crier à l'utopie, à la folie, à l'impiété, que sais-je ? C'est l'Amérique à découvrir, c'est la vapeur, c'est une parole révélée d'en haut : hélas ! il est bien dûr, même quand on n'a plus à craindre la torture ni les bûchers, d'avoir à supporter les sarcasmes du scepticisme ; l'incrédulité d'un côté, le fanatisme de l'autre, vont déchaîner contre vous plus d'un journaliste et plus d'un escamoteur : mais qu'importe ! entrez hardiment dans votre apostolat ; s'il est rude, tant mieux, Dieu vous en tiendra compte. Ah ! vous croyiez peut-être que nous n'admettions comme moyens d'expiation que le cilice et la discipline de l'anachorète ? non, non ; sans sortir de la vie commune, chacun trouve la croix qu'il lui faut porter.

Maintenant, que l'exercice de la vie ne soit rien de plus qu'une expiation, et que nous naissions uniquement pour expier, nous n'avons jamais prétendu cela ; car si l'homme a pour tâche de chasser de lui le mal, il a aussi celle d'accroître en lui le bien. L'expiation n'est qu'une des faces du progrès ; c'en est la partie indispensable pour sortir de l'état négatif de l'être, l'état de péché : plus le pécheur s'épure, plus il s'approche (grâce pour l'expression) de ces quantités au-dessus de zéro qui s'échelonnent à l'infini : arrivé là, le progrès se continue, mais non l'expiation, puisqu'il n'y a plus matière. Or, de ces deux phases que nous distinguons dans le thermomètre de l'éternel progrès, la première (nous ne disons pas autre chose) est celle qui joue le principal rôle sur notre pauvre terre et sur toute les planètes où le mal domine. Chaque humanité reçoit le genre d'éducation approprié à son état particulier.

« Mais l'homme incarné est aux prises avec les instincts de la chair : est-il juste et sage qu'il expie en raison inverse de l'imputabilité et de la responsabilité des actes ? » —

Vous voulez dire que l'expiation, la souffrance répugne à la nature : sans doute, autrement où serait la lutte ? partant où serait le triomphe, où serait la défaite ? le mérite et le démérite ? Quand donc expierons-nous, sinon dans l'état actuel ? Attendrons-nous que l'homme soit devenu ange, lorsque l'ange ne peut naître que d'un homme purifié ? Quant au degré d'imputabilité, Dieu en est le juge et il nous traite en conséquence. Je suis convaincu que sa justice tient compte des circonstances atténuantes.

« Mais la souffrance est tout simplement une manifestation de la vie. » Permettez : vous en nommez une autre d'une nature beaucoup plus avenante, et que j'ose préférer quand j'ai le choix ; vous aussi, j'en suis sûr : le plaisir. Est-il donc impossible de concevoir un milieu où, même unie à la chair, l'âme n'aurait que du bien-être ? Même en dehors des traditions bibliques, certains penseurs prétendent que tel a été l'état primitif de l'humanité terrestre : ils pensent aussi que, de progrès en progrès, elle doit reconquérir son premier bonheur et beaucoup mieux encore, sans pour cela quitter la chair. Quelques révélations spirites enseignent que cet état d'Edénisme est l'état permanent de certains mondes, les mondes de préparation : Si donc l'homme incarné peut vivre et se sentir vivre autrement que par la souffrance, cette dernière n'était donc pas indispensable à la manifestation de la vie ; et il faut que Dieu, en la faisant chez nous, comme vous dites excellemment, la sœur jumelle du plaisir, ait eu d'autres raisons que la vôtre. Que Dieu ait créé la souffrance tout exprès pour en faire l'apanage de certains êtres, non assurément ; mais il l'a permise d'abord comme une condition inséparable de cet état de limbes où nous vivons ; puis, avec cette sage économie de moyens qui se fait remarquer dans le plan tout entier de la création, il a su tirer le bien du mal en faisant de la souffrance elle-même un moyen de réhabilitation. Le moment pour le nier est mal choisi ; quand une masse de témoignages d'outre-tombe vient confirmer sur ce point la croyance de tous les temps et de toutes les religions. Quoi qu'on en dise, la croyance à l'expiation n'a été inventée ni par la Bible ni par le moyen âge ; elle est partout dans la littérature et la philosophie païennes ; elle est antérieure au christianisme qui n'a fait que lui donner sa sanction : car le Christ l'a enseignée ; s'il nous apprend à dire : « Délivrez-nous du mal, » n'est-ce pas après qu'il nous a fait dire : « Remettez-nous nos dettes ? » N'est-ce pas le sens de cette parole : « Heureux ceux qui pleurent » ? Il a fait mieux ; il a prêché d'exemple : sans avoir rien à expier pour son compte, il a voulu expier pour nous. Enfin, le dogme de l'expiation aurait-il cessé d'être une vérité à dater du jour où la révélation spirite est venue le confirmer ? Je respecte toute personnalité ; j'ai aussi la mienne ; mais elle ne m'empêche pas de prendre conseil à l'occasion. Que l'autre monde en sache plus que nous sur nos destinées, nous n'en faisons aucun doute, et ce n'est pas sans étonnement que nous voyons affirmer le contraire. Nous savons qu'il ne faut point croire à la légère tout témoignage d'outre-tombe, et, à ce propos, nous remercions le directeur de l'*Avenir* de nous avoir rappelé cette règle de prudence. Mais, si absolument les Esprits n'en savent pas plus que nous, à quoi bon les communications spirites ? A ce compte, le grand mouvement qui se produit de là-haut depuis environ quinze ans est donc en pure perte ? Il n'a donc rien de providentiel ? Et si ce mouvement est dirigé par un des grands caractères de notre histoire, les choses en vont-elles plus mal ? Sans doute, saint Louis, mort au treizième siècle, n'emporte point d'ici-bas les lumières modernes ; mais il faut croire qu'il les a acquises dans l'autre monde ; car, à coup sûr, on y progresse autant que sur la terre. Que si le roi justicier eut, dès cette vie même, un caractère de haute moralité, tant mieux, quoi qu'en dise M. Lacroix, notre confiance ne peut qu'en être affermie.

Ceci nous ramène à l'examen du sens de cette singulière phrase : « L'intelligence étant toujours en rapport avec l'état de l'âme, l'état moral ne saurait être un état de clairvoyance. » Avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible d'accepter l'interprétation de M. Santin, qui traduit : « L'état moral ne saurait, à lui seul et par lui-même, être une preuve et une mesure de clairvoyance. » Si M. Lacroix eût dit cela, il eût dit une chose vraie ; mais il n'aurait pu en tirer aucune conséquence sur le plus ou le moins de confiance que mérite tel ou tel témoignage spirite : car enfin, dirons-nous à ces messieurs, si l'état moral n'est pas une preuve de clairvoyance, il n'est pas non plus une preuve du contraire ; quel motif avez-vous donc de récuser le témoignage de saint Louis ou de tout autre, que vous appelez des noms théologiques, et qu'il vous plaît de ranger dans une classe inférieure. Et d'ailleurs ces mots : « étant *toujours* en rapport » sont assez clairs : cela ne veut-il pas dire : « Moralité d'une part, intelligence de l'autre, ces deux choses vont toujours ensemble » ? ou enfin : « La moralité exclut-elle la clairvoyance » ? Or, c'est là, selon nous, ce qu'il faut appeler une souillure et une tache pour la doctrine.

La thèse de M. Santin nous paraît encombrée de quelques détails au moins inutiles : qu'a de commun notre doctrine avec le péché originel pris dans le sens de la Bible ? Si cela n'était pas en dehors de notre sujet, nous ne serions pas embarrassés pour interpréter ce mythe à la satisfaction de tous les esprits avancés ; mais cet article n'est déjà que trop long : il nous suffira de dire que nous repoussons toute solidarité avec une théologie surannée qui, loin de se lier à nos croyances, les exclut.

Nous ne terminerons point sans un témoignage d'approbation aux belles choses que nous fait lire notre honorable adversaire, sur le progrès infini, sur la solidarité universelle et sur la mission de Jésus. Notre cœur s'ouvre à la sympathie pour tout écrivain qui professe ces croyances ; elles sont aussi les nôtres ; en désaccord sur

un seul principe, où plutôt sur les conséquences à en déduire, nous avons cru devoir insister, cela étant du droit de toute personnalité.

COURANT.

Châteauroux, 15 janvier 1866.

III

Anvers le 14 janvier 1866.

Mon cher monsieur d'Ambel,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-incluse une lettre de l'autre monde de mademoiselle Renan. Vous voyez, que quand les intérêts de la boutique l'exigent, on permet, dans l'Eglise romaine, aux Esprits de se communiquer. Ci-joint également quelques lignes qui m'ont été suggérées par la lecture du manifeste si remarquable des spiritualistes américains :

SPIRITES, SOYONS LOGIQUES !

Nous voulons que la lumière se fasse; que l'ignorance, la superstition et les préjugés que le moyen âge a amassés autour de l'humanité, comme une rouille dévorante, disparaissent à jamais de notre globe, et au lieu de travailler avec vigueur à la destruction de la honteuse servitude qui pèse encore sur les intelligences, nous transigeons souvent avec l'erreur, au lieu de combattre pour la vérité.

CELA EST-IL LOGIQUE ???

Dans nos réunions, dans nos livres, nous professons une foi simple et profonde qui parle, non aux sens, mais à la conviction et qui permet à tout homme raisonnable d'élever son aspiration vers Dieu et le comprendre dans ses œuvres; et, dans le monde, nous pratiquons une religion incompréhensible qui traine après elle un cortége de maximes dégradantes et de pratiques absurdes, empruntées à la mythologie païenne.

CELA EST-IL LOGIQUE ?

Le Spiritisme ne reconnait ni pontifes, ni prêtres; nous croyons même que quiconque prétendrait aujourd'hui concentrer en soi la révélation et s'ériger en arbitre suprême des croyances, mériterait la juste qualification de *blasphémateur* — étrange contradiction, — et nous confions l'instruction de nos enfants, surtout de nos filles, à ceux-là mêmes qui ont l'outrecuidante prétention d'être les seuls dépositaires et ministres de la vérité révélée.

CELA ESL-IL LOGIQUE?

Non, frères de la révélation nouvelle, cela n'est pas logique. Aussi est-il grandement temps de répudier définitivement les principes stériles et discrédités du moyen âge en mettant franchement nos actes en harmonie avec nos paroles, c'est-à-dire en prêchant d'exemple :

Dépouillons le vieil homme; secouons les préjugés, les superstitions dont on a bercé notre jeunesse et qui malheureusement exercent encore une si fâcheuse influence sur tous les actes de la vie virile!

Ne mentons plus à chacune d'elles en professant deux religions contradictoires, *le Spiritisme* et le *Credo quia absurdum* de Tertullien !

Plus de compromis, plus de capitulations honteuses avec l'erreur dans les circonstances graves et solennelles de la vie, plus d'abdication en face de la mort de notre dignité d'homme et de notre foi spirite !

Le Spiritisme est lui-même une religion, une aspiration perpétuelle vers tout ce qui est beau, tout ce qui est vrai, tout ce qui est noble, tout ce qui est juste; il est la glorification permanente du suprême Architecte des mondes.

Aimons-la, pratiquons-la cette belle religion. Ne nous laissons plus subjuguer par les sophismes maladroits de ceux qui ne se servent de la religion que comme d'un moyen d'exploitation des âmes naïves et crédules !!!

Agréez, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus fraternels.

H. C. FIX.

UNE LETTRE DE L'AUTRE MONDE.

On vend chez l'éditeur Goemaere (librairie catholique de Bruxelles) une brochure intitulée : « L'âme de mademoiselle Henriette Renan à son frère Ernest auteur de la *Vie de Jésus*.

La voici textuellement reproduite :

« Mon cher Ernest,

» Je ne comprends pas pourquoi tu m'as fait intervenir dans l'ouvrage au moins étrange que tu viens de publier, chez des juifs, avec des documents juifs et dont le retentissement scandaleux est venu jusqu'à moi.

» Tu procèdes vis-à-vis de moi comme tu procèdes vis-à-vis de notre-Seigneur Jésus-Christ; tu m'appelles *âme pure!* puis tu m'accuses d'être ton collaborateur, ton complice, d'avoir aimé ce petit monstre d'ingratitude et de laideur, que ton cerveau malade vient d'enfanter, dans l'espoir vulgaire d'une popularité détestable auprès des jeunes gens sans foi, sans charité, des libertins, des mauvais sujets, des juifs, des matérialistes et des athées.

» Procédé peu fraternel quand il s'adresse à moi, impie quand il s'adresse à Dieu.

» C'est ainsi qu'après avoir appelé le Christ *sublime fondateur de la religion*, tu le traites comme le dernier des scélérats, le plus impudent des imposteurs, en un mot comme le plus indigne fripon.

» Je te prie instamment, dans la première de tes prochaines éditions, de faire disparaître mon nom de ce libellé, avec lequel je n'ai rien de commun.

» C'est bien assez d'être la sœur de l'auteur de ce roman digne de Pigault-Lebrun, dans sa plus mauvaise inspiration, sans encore passer pour l'avoir inspiré et l'avoir aimé.

» Je me souviens parfaitement qu'à Ghazir tu passais ton temps à griffonner sur des petits chiffons de papier; tu m'en lisais des passages que je ne trouvais pas trop mal; mais c'étaient assurément ceux dans lesquels tu dis le *pour*, et non pas ceux dans lesquels tu dis le *contre*.

» En somme, tu t'es donné bien du mal pour faire une méchante œuvre, qui va jeter sur notre famille une déconsidération affreuse.

» Tu t'es acquis une renommée détestable, et je suis certaine que tu n'es pas heureux...

» Toi aussi, en levant les yeux au ciel, tu peux t'écrier le cœur gros et l'âme navrée : *Que de belles choses je ne verrai pas!*

» Comme cet autre fou, cet autre Erostrate, P.-J. Proudhon enfin, le grand démolisseur socialiste, tu as voulu à tout prix faire parler de toi et tu as mérité le titre affreux d'*ennemi personnel de Dieu.*

» Enfin je te le répète, efface au plus tôt mon nom de ce livre, aussi mal écrit, aussi lourd qu'abominable et de cette préface d'une prétention grotesque et d'un français pitoyable. »

HENRIETTE RENAN.

Pour copie conforme.

H. C. FIX.

L'ABBÉ JOACHIM

Nous avons vu précédemment Amauri, Mme Guyon, Swedenborg, de Maistre prophétiser une ère nouvelle de l'Esprit, une révélation de la révélation. Dans le quinzième siècle, déjà, l'*abbé Joachim* avait fait les mêmes prédictions.

L'histoire sainte prête sa forme et son langage à Joachim, mais elle n'étouffe pas sa pensée, elle ne l'empêche pas de s'élever à l'idée du progrès qu'il exprime, en disant : « Quand nous étions comme les petits enfants, nous pensions comme ils pensent; aujourd'hui que nous sommes des hommes, rejetons ce qui ne convient qu'aux petits enfants. » Dans le langage figuré que lui donne son modèle, il représente les trois âges qui se partagent la vie de l'humanité, par trois arbres qui s'élèvent en étendant leurs rameaux couverts de feuillage : l'un représente l'humanité que Joachim résume dans la nation juive, c'est le passé; l'autre, le christianisme, c'est le présent; le troisième, le règne du Saint-Esprit, c'est l'avenir. Ce traité de la concorde est une sorte d'écrit polémique qui doit prouver par les faits la venue de l'Evangile éternel, et servir de justification à l'exposition de l'Apocalypse.

C'est surtout dans le premier traité qu'il met en pratique sa méthode d'annoncer l'avenir, en s'appuyant sur la connaissance du passé. « Il faut chercher, dit-il au cinquième livre, le sens spirituel de certains faits solennels, pour montrer par de nombreux exemples et des témoignages certains les fins laborieuses des choses. » C'est ainsi qu'il justifie ce qu'il nomme son audace dans l'histoire. Il avoue encore qu'il ne se contente pas de l'inspiration mystique, et qu'il sent le besoin d'un raisonnement fondé sur une connaissance réelle; tant il est vrai que son imagination a beau s'élancer dans les régions les plus nuageuses de la fantaisie, il recherche, en outre, des solutions avouables à la logique et à la raison. S'il annonce l'Evangile éternel, c'est qu'il a tiré ses inductions de l'histoire; s'il prédit le règne du Saint-Esprit, c'est que le monde a passé sous le règne du Père, et qu'il est maintenant sous celui du Fils. Mais telle est la force du principe sur lequel il s'appuie, que Joachim est entraîné au delà des limites qu'il s'est tracées; il franchit le cercle sacré des Ecritures pour en expliquer le sens avec un esprit généralisateur qui embrasse tout le savoir humain, lequel n'est pas donné aux uns et aux autres dans la mesure de leur esprit; jusqu'à ce que, selon l'Apôtre, nous arrivions tous à l'homme parfait, dans la mesure de l'âge et de la plénitude du Christ. C'est pourquoi, ni ceux qui viendront après nous, non plus que nous-mêmes, appelés à vivre après nos pères, nous ne devons rien nous attribuer en propre : ceux-là ont fait la moisson, et nous sommes venus pour recueillir les restes, ou plutôt et avec plus de vérité, pour réunir les gerbes éparses. De ce qu'il est écrit : *« ceci appartient aux enfants, cela aux pères, »* ce ne sont pas les premiers, cependant, qui montrent les gerbes amoncelées, mais les derniers, parce que les uns ont préparé la moisson, et que les autres l'ont recueillie.

Ce dernier âge, lui-même, a trois périodes : celle de la lettre de l'Évangile, celle de l'intelligence *spirituelle*, celle, enfin, de la pleine manifestation de Dieu. Il faut donc que les élus de Dieu aillent de la vertu à la vertu, de la lumière à la lumière, jusqu'à ce qu'ils voient le Dieu des dieux. L'âge qui est soumis au Fils est le règne de la loi, parce que le Fils est le maître et le législateur qui illumine tout homme venant en ce monde; mais l'âge de la grâce appartient au Saint-Esprit, parce que là où est la grâce la loi est abolie; où l'esprit de Dieu, là est la liberté. Sous le Père c'était la crainte qui chez les Juifs dominait dans son adoration; le peuple chrétien en a une idée plus exacte, parce qu'il connaît le Fils; mais ceux-là seuls peuvent en avoir une idée complète qui connaissent le Saint-Esprit. Les chrétiens en ont déjà quelque notion, mais cette lumière ne brillera de tout son éclat que dans le troisième âge. En Occident, il n'est pas encore dans toute sa splendeur, mais il brillera en son temps; ce sera le temps de la grâce et du peuple spirituel, *populus spiritualis*, c'est-à-dire, comme il l'explique, de manifestations de la cité céleste s'épandant, *super gentes spirituales*, sur les nations des *spirites*. Rendons-nous donc dignes de ces belles prévisions et de cette qualification aussi juste que prophétique.

L'abbé Joachim a fait pour les temps du Spiritisme qu'il désigne, on le voit formellement, et pour l'avenir, c'est-à-dire la plénitude de la vie en Dieu à laquelle marche l'humanité, d'autres étonnantes prédictions, dont les temps futurs nous donneront seuls complétement la clef; concluons de cet article, et de ceux qui ont pré-

cédé, que l'avénement de l'Esprit a été annoncé de la manière la plus formelle, par les prophètes d'Israël, par le Christ, et par les voyants de notre âge.

André Pezzani.

COMMUNICATION MÉDIANIMIQUE

Médium : Mme Costel

—

Jésus philosophe et Jésus guérisseur

Ma fille, avant d'être le guérisseur des maux de l'âme et du corps, Jésus subit les diverses phases de l'humanité, il fut enfant, et son intelligence, semblable à celle de l'homme devança les progrès de l'âme qui sont une consécration. Jésus enseigna d'abord, il ne guérit et ne pardonna que plus tard. Pendant la courte évolution de ses années, il accomplit le progrès de plusieurs émigrations, mais enfin, et ceci n'a pas été assez remarqué, il progressa. Car Dieu voulait que sa vie fût un miroir dans lequel les hommes contemplassent leurs propres traits, et non pas une vaine idéalité, sans comparaison et sans enseignement.

Jésus, philosophe, repoussa durement sa mère qui le cherchait au Temple. En ce moment, il n'était encore qu'intelligence, il devint âme. Lorsqu'il pleura sur la doulenr des sœurs de Lazare, et qu'il appela à lui les petits enfants, dès lors, il suivit la voie sublime de la pitié et du pardon. — Jésus fut avant tout guérisseur, il ressuscitait les âmes, et il guérissait les corps, il pansait les plaies morales avec le baume du pardon, et son cœur ouvert à tous répandait l'amour.

Je vous le dis en vérité, l'enseignement le plus utile aux hommes est celui qui leur rend la confiance. Les coupables sont des blessés qu'il faut soigner, et Jésus guérit la femme adultère en reprenant ceux qui l'insultaient. — La pitié ne s'égare jamais, elle est une tendresse féconde, comme le sont les chaudes pluies qui fertilisent le sol ingrat.

Pendant les obscures années de son initiation, Jésus consuma le fiel amer qui corrompt l'âme des hommes. Il parut, épuré du levain terrestre qui fermentait en lui, malgré les divins souvenirs de sa patrie céleste, — il aima ceux qui pleuraient. Car il n'était pas désintéressé dans la lutte des passions qui le faisaient souffrir, par leur contact impur. Jésus embrassa l'épreuve humaine dans l'ensemble des douleurs innombrables qui la composent, il apporta le remède, non pas seulement aux misères de son époque, mais à celles des générations futures qui ont été surtout frappées par les manifestations physiques, et qui ont laissé dans l'ombre la guérison des âmes pour célébrer la guérison des corps,

Jésus ne fit pas de miracles, dans le sens légendaire du mot, il ne surpassa guère sur ce point, ni Moïse, ni aucun des prophètes, car les révélations matérielles sont bornées et essentiellement finies. Jésus fut envoyé pour convaincre les hommes de l'essence divine de leur être, et non pour les éblouir, il fut envoyé pour être l'exemple vivant du pardon et de la pitié que Dieu répand sur ses créatures, et qui leur donne le courage pour progresser et la foi pour espérer.

Un esprit.

VARIÉTÉS SPIRITES

La Fille de Guillonville.

Une petite paysanne de Guillonville, canton d'Orgères, présentait à peu près les mêmes phénomènes que la fille Cottin, et on les attribua de même à un maléfice. Celle-ci, âgée d'environ quinze ans, était d'une intelligence fort bornée. Cette jeune personne, étant domestique de ferme, vit tout à coup, en berçant l'enfant de ses maîtres, les portes d'une armoire s'ouvrir toutes seules, quoique fermées à clef; une main invisible lança le linge que ce meuble contenait à travers la chambre; une pelisse, posée sur un lit voisin, enveloppa la berceuse, et ce fut avec peine qu'on l'enleva de dessus celle-ci, qui attirait à elle tous les meubles. Par une attraction inconnue, une corbeille de pain vient se poser sur sa tête, un collier de cheval se place de lui-même sur ses épaules, un sac vide la coiffe, l'entoure et se colle à son corps; les meubles font autour d'elle des contredanses; mille objets vont se loger dans ses poches ou dans son dos, tels que : les boucles qui s'échappent des oreilles de sa maîtresse, des morceaux de viande, des bouts de chandelle, etc. — Une femme du village, esprit fort, semble vouloir défier l'agent invisible; « elle ne croit, dit-elle, que ce qu'elle voit. » — En sa présence, un plat vient, on ne sait d'où, servir de coiffure à l'enfant, comme l'armet de Mambrin au héros de la Manche, etc. Les uns crient miracle, d'autres parlent d'électricité, de magnétisme; tous les villages environnants sont en émoi. Un médecin, M. Larcher, à Sanderville (Eure-et-Loire), qui partage cet enthousiasme, écrit ce qu'on vient de lire au docteur Roger, l'un des rédacteurs des articles scientifiques du *Constitutionnel*. (V. le *Constitutionnel*, 5 mars 1849).

Le docteur Roger répond « que l'explication se trouve dans l'histoire d'Angélique Cottin, qui vint à Paris jouer une comédie d'électro-magnétisme, laquelle est tombée au milieu des sifflets d'un public éclairé. Sous l'œil investigateur des commissaires académiques, la puissance d'Angélique Cottin s'évanouit. »

On vient de voir ce que M. le docteur Roger pensait : ce sont des jongleries. — Le *Journal de Chartres* rapporte cette réponse, qui, malgré sa longueur, fut trouvée par plusieurs lecteurs très-peu explicative. — Un correspondant de l'*Abeille de Chartres* fut plus explicite que le médecin de Sanderville dans son récit; son exposé fait pressentir une cause étrangère à la jonglerie et à l'électricité; il émane d'une foule de témoins oculaires et dignes de foi. — Le voici en substance :

« En décembre 1848, le sieur Dolléans, meunier et cultivateur à Gaubert, commune de Guillonville, s'aperçut qu'on lui volait du foin; il dénonça un nommé V..., employé à son service. Perquisition fut faite chez ce dernier, on ne découvrit rien; mais deux jours après le feu était mis dans l'écurie du plaignant, et V... fut encore soupçonné avec d'autant plus de raison qu'une jeune servante, Adolphine Burait, prétendait l'avoir vu rôder autour de cette écurie. V... fut conduit à la maison d'arrêt de Châteaudun, puis relâché après trente-deux jours de détention préventive. — Ce fut deux jours après l'incarcération de V... que commença la série des faits étranges qui durent encore aujourd'hui (28 février 1849). A la fin de décembre 1848, un matin, toutes les portes des granges, des écuries et de la maison de Dolléans se trouvent ouvertes, et les clefs ont disparu. On y fait mettre de forts cadenas, mais le lendemain, dès cinq heures du matin, tous sont enlevés, excepté celui de la grange; Dolléans, armé d'un fusil, se met en sentinelle près de cette grange et y reste jusqu'à sept heures et demie; mais il vit avec une douloureuse surprise que, malgré sa surveillance, le cadenas de la grange avait aussi disparu. Cela semble surnaturel et on s'effraye; madame Dolléans, fort alarmée, engage sa servante à réciter avec elle les sept psaumes de la pénitence. A peine celle-ci fut-elle agenouillée, qu'elle se sent tirer par sa jupe, et le cadenas disparu le matin se trouve pendu à son dos. Alors, nouvelle épouvante. A partir du 31 décembre, Adolphine est étrangement vexée : cordes, chandelles, chiffons, chopines pleines d'eau, sont transportées subitement sur son dos ou dans ses poches; casseroles, poëlons, cuillères à pot, se trouvent accrochées au cordon de son tablier ou de sa jupe; les harnais de l'écurie sautent sur elle et l'entortillent si bien qu'il faut quelqu'un pour l'en débarrasser. Deux colliers de chevaux viennent se placer sur ses épaules, etc.

» La petite jongleuse riait si peu de ces tours, qu'elle tomba malade et fut envoyée à l'hospice de Potay, où elle resta cinq jours sans rien éprouver. — A peine de retour, tout recommença, et même pis. Plus de vingt fois, des planches, longues de plusieurs pieds, lui tombèrent sur le dos lorsqu'elle entrait dans la chambre; on a vu aussi parfois ces planches se tenir en équilibre; des sacs viennent l'envelopper, le chevalet à scier le bois se place sur son cou; des cordes, des rubans lui serrent le cou à l'étouffer. La pauvre enfant fut renvoyée chez son père à Pérouville, où elle retrouva sa tranquillité. Tout rentre dans le calme chez Dolléans pendant quinze jours, mais le mercredi des Cendres, nouvel effroi; ce n'est plus Adolphine, que certaines gens ont accusée d'être l'auteur de ces faits extraordinaires : le petit jongleur est maintenant l'enfant de la maison, âgé de trois mois. Son bonnet lui est enlevé invisiblement, et une énorme cuillère à pot vient couvrir sa tête. Malgré la surveillance la plus active, il est vexé de mille manières. A chaque instant, pelles, pincettes, réchauds, et une foule d'autres objets, subitement, sans qu'on puisse deviner comment, se précipitent dans son berceau. Sa mère effrayée attache au cou de l'enfant des médailles, des crucifix; tout disparaît mystérieusement. — On crie au sacrilége, on soupçonne, dit le correspondant, des personnes sans doute bien innocentes. »

Le rédacteur, avant de publier la lettre de son correspondant, qui lui-même avait été témoin oculaire, voulut qu'on se rendît sur les lieux. Deux d'entre nous dit-il, ont interrogé des hommes sages, témoins oculaires, des cultivateurs instruits, des prêtres, des médecins, tous ont certifiés exacts les faits avancés par notre correspondant. Il y avait là molestation évidente de la part de mauvais esprits.

(Turquety, *Preuves du Monde invisible*, p. 203 et suiv. jusqu'à 220, *passim*).

A. de Montneuf.

Le Directeur-Gérant : ALIS D'AMBEL.

PARIS. — IMPRIMERIE VALLÉE, 15, RUE BREDA.